



**SEAir**



**AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »  
2013-2016**

Nom de la compétition : BRITTANY MOTH SERIES (BMS) QUIBERON – Grade : **5C**

Dates complètes : 12 ET 13 NOVEMBRE **2016**

Lieu : **Baie de Quiberon**

Autorité Organisatrice : **ASN Quiberon**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux dont la décision du conseil d'administration de la FFVoile en date du 26 juin 2015 relative aux règles techniques et de sécurité des supports à foils.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) Moth International

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**Les inscriptions sont à effectuer sur le site WEEZEVENT à l'adresse suivante :  
<https://www.weezevent.com/brittany-moth-series-act2>**

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Moth International	16 € par jour de compétition



## 5. PROGRAMME

### 5.1 Confirmation d'inscription

Date	Heure
<b>12/11/2016</b>	<b>9h30-10h30</b>
<b>13/11/2016</b>	<b>9h00-10h00</b>

### 5.2 Briefing

Date	Heure
<b>12/11/2016</b>	<b>10h30</b>
<b>13/11/2016</b>	<b>10h00</b>

### 5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
<b>12/11/2016</b>	<b>12 h 30</b>	<b>Moth International</b>
<b>13/11/2016</b>	<b>11h00</b>	<b>Moth International</b>

4 Courses prévues suivant la météo pour chaque jour de course

Remise des prix le 12 vers 18h et le 13 vers 16h30

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **15 H 00**.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale **dans la salle de l'ASN Quiberon**

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : **construits**.

## 8. CLASSEMENT

**1** course devra être validée pour valider la compétition.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

**Les 3 premiers de chaque jour de compétition**

## 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

ASN Quiberon Bd des Emigrés 56170 Quiberon

Tél : 02.97.30.56.54 Mail : [asnq@wanadoo.fr](mailto:asnq@wanadoo.fr).

Et/ou :

<http://www.sailinginfo.fr>